



MAIRIE DE ACHÈRE



Retrouvez toutes les infos de votre commune P. 18 | Point sur les travaux
P. 20 | Finances de la commune

Depuis 1979, notre activité est basée dans le domaine des travaux publics et agricoles, des réseaux d'eau, des terrassements, des enrochements, des VRD, des assainissements, de la démolition, etc...

Ainsi que dans le domaine du transport, de la location de matériel de chantier, du transport d'engin, du transport par benne.



ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS ET AGRICOLES, TRANSPORTS D'ENGINS ET LOCATION DE MATÉRIEL DE CHANTIER EN ARDÈCHE









ETS LEYRIS SAS

1213 route de Lablachère · 07230 PAYZAC

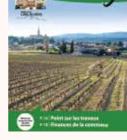
© 04 75 39 47 09

leyristp@orange.fr · www.leyris-tp.fr





ommaire



LABLACHER

- 3 Mot du maire
- 5 Membres du Conseil Municipal et composition des Délégations et Commissions
- 7 Employés municipaux, présentation
- 7 Communication
- 9 C.C.A.S.
- 11 Enfance
- 12 Culture
- 14 Patrimoine et Espaces naturels
- 16 Equipements sportifs
- 17 Activités agricoles
- 18 Travaux sur la commune
- 20 Urbanisme et habitat
- 20 Finances
- 22 Proximité
- 23 Brèves d'actualité
- 27 Informations aux administrés
- 29 Associations
- 29 Commerçants et Artisans
- 30 Etat Civil
- 30 Numéros utiles
- 31 Retour en image

Le Mot du Maire

Lablachéroises, Lablachérois, Chers amis.

L'information municipale reprend le chemin de vos boites aux lettres et c'est avec beaucoup de plaisir que je vous présente ce numéro annuel.

L'actualité malheureusement n'est pas très chaleureuse au moment où je vous écris. La crise sanitaire due à la Covid à peine éloignée qu'une guerre à notre porte oppose l'Ukraine à la Russie.

Ses conséquences sur le plan humanitaire sont terribles. Mais l'impact de ce conflit conjugué aux conséquences de l'après Covid est désastreux sur le plan économique. Augmentation généralisée des matières premières, explosion du coût des énergies (les collectivités ne bénéficient pas du bouclier tarifaire), inflation à plus de 6% et par-dessus tout cela, une pénurie d'essence consécutive à un conflit social qui trouve difficilement une solution. La crise sanitaire cède la place à la crise énergétique.

Les dépenses aggravées par ces phénomènes ne sont malheureusement pas compensées par les recettes d'autant que l'Etat ne nous laisse plus beaucoup de marge de manœuvre. Il est à craindre que les dotations, du fait de l'inflation, soient en recul en euros constants.

Mais pas de quoi nous faire baisser les bras bien évidemment. Au contraire, quel que soit le contexte, le conseil municipal et moi-même poursuivons nos missions tout en assurant notre rôle de proximité. Nous gérons le présent et préparons le futur en maintenant nos projets ou en les adaptant aux incertitudes actuelles, avec le souci d'organiser la transition écologique malgré les difficultés matérielles et financières.

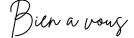
Comme vous le constaterez à la lecture de ce bulletin nous avons réalisé en 2021 et en 2022 de nombreux projets et en 2023 nous poursuivrons les réalisations indispensables à l'amélioration de notre bien-être et de notre cadre de vie.



Bien d'autres sujets sont abordés comme les budgets, le déploiement de la fibre, l'urbanisme, les travaux de proximité... Mais aussi des évènements d'actualité ou marquants qui se sont déroulés cette année dans notre chère commune, Repas des Sages, Euréka, carnaval, commémoration du centenaire de notre Monument aux Morts ... et des informations qui nous paraissent utiles.

Nous avons tenu également à rappeler combien Lablachère est attachante à travers son petit patrimoine parfois méconnu mais qui mérite que l'on parte à sa découverte.

Vous recevrez ce bulletin municipal début janvier 2023. Aussi permettezmoi d'en profiter pour vous présenter mes meilleurs vœux. Que cette année soit meilleure que la précédente et que les difficultés de cette année nouvelle vous soient toutes épargnées. Que 2023 vous apporte santé, travail et bonheur pour vous et vos proches.





LE CONSEIL **MUNICIPAL**

ÉLU LE 3/7/2020

LAPORTE Jean-Pierre

DÉCORS PAVÉS

EN PIERRE

LIVRAISON

DE TOUS NOS

FOURS à PIZZAS

Délégué Communautaire

Déléguée Communautaire

HALEGOUET Roger 2^{ème} adjoint

POUGET TIRION Dominique

3ème adiointe Déléguée Communautaire CCAS

4ème adjoint

FREMON Lysiane 5^{ème} adjointe

DJIANN Nicole

CCAS

THERAUBE Grégory Conseiller

Président du SMAM

LARCHER Corinne Suppléante CCAS

Conseillère

BOISSIN Pauline

Conseillère

Conseiller

MOZZATTI Albert Conseiller

Expot et dépôt : Départementale 104 • LAURAC EN VIVARAIS paulomm.oliveira@hotmail.com • www.Oliveira1.fr

GROSSISTE IMPORTATEUR • PIERRES GRANIT • CARRIERES DU PORTUGAL

P 06 75 01 92 98

VEIRA PAULO

Pose et vente de pavés

FONTAINES

TABLES, BANCS GRANIT

PUITS

BARBECUES

CARRIER Martine 1er adiointe

Suppléant CCAS

MORSELLI Daniel

Vice-Présidente CCAS

Conseillère

Déléguée Communautaire Suppléante CCAS

QUERE Brigitte Conseillère

BERRES Thiery Conseiller

Délégué Communautaire CDC délégué en charge des mobilités

MARCHAL Yannick Conseiller

Délégué Communautaire Suppléant CCAS

Délégation: PNR - ADCF (Association départementale des communes forestières)

PREVOST Stéphanie Conseillère

BOISSIN Eric Conseiller

Délégué Communautaire Vice-Président à la CDC

Conseillère

MARCY Régine

CCAS

SAUTEL Jean Luc

Délégué Communautaire

REYNAUD Danièle Conseillère

DÉLÉGATIONS & COMMISSIONS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Président : Jean-Pierre LAPORTE Vice-Présidente: Lysiane **FREMON**

Membres : Dominique POUGETTIRION - Brigitte QUERE - Régine MARCY Suppléants : Yannick MARCHAL - Nicole DJIANN - Corinne LARCHER - Roger **HALEGOUET**

Membres extérieurs : Chantal THERAUBE - Patrick **BELGHIT - Christine REBOUL** - Christine FOURNIER Suppléants: Claudine

SCHAVITS - Daniel MAYET SYNDICAT DEPARTEMENTAL **D'ENERGIE (SDE07)**

Titulaire: Daniel MORSELLI Suppléant: Thierry BERRES SYNDICAT DEPARTEMENTAL

D'EQUIPEMENT ET D'AMENAGEMENT (SDEA)

Titulaire: Daniel MORSELLI Suppléant: Thierry BERRES

PARC NATUREL REGIONAL DES MONTS D'ARDECHE (PNR)

Titulaire: Yannick MARCHAL Suppléant : Brigitte QUERE

SYNDICAT NUMERIAN

Titulaire: Martine CARRIER Suppléant : Jean Pierre

REFERENT: moustique tigre - ambroisie - frelon asiatique

Yannick MARCHAL

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES COMMUNES FORESTIERES

Titulaire: Yannick MARCHAL Suppléant : Grégory THERAUBE

CHEMINS ET DOLMENS

Titulaire: Yannick MARCHAL Suppléant : Dominique POUGETTIRION

CORRESPONDANT **INCENDIE ET SECOURS**

Jean-Luc SAUTEL

DESIGNATION DES COMMISSIONS

COMMISSION COMMUNICATION

Responsable: Jean-Pierre LAPORTE

Membres: Nicole DJIANN - Yannick MARCHAL -Dominique POUGETTIRION

JEUNESSE - ECOLE ET PERISCOLAIRE

Responsable: Roger HALEGOUET Membres : Brigitte QUERE

- Nicole DJIANN - Danièle **REYNAUD - Corinne** LARCHER

COMMISSION CULTURE -TOURISME - ASSOCIATIONS - FESTIVITES - ANIMATION

Responsable: Lysiane FREMON

Membres: Brigitte QUERE -Roger HALEGOUET - Nicole DJIANN - Danièle REYNAUD - Corinne LARCHER - Pauline **BOISSIN - Régine MARCY**

COMMISSION URBANISME - VOIRIE - BATIMENTS **COMMUNAUX - SUIVI DES** PERMIS DE CONSTRUIRE **ET DES ASSAINISSEMENTS** INDIVIDUELS

Responsable: Daniel MORSELLI Membres: Jean-Pierre

LAPORTE - Gregory THERAUBE - Martine **CARRIER - Brigitte QUERE** - Eric BOISSIN - Lysiane FREMON - Dominique POUGETTIRION - Albert MOZZATTI

COMMISSION EAU -ASSAINISSEMENT

Responsable: Dominique POUGETTIRION Membres: Daniel MORSELLI

- Régine MARCY - Martine CARRIER - Stéphanie PREVOST - Eric BOISSIN Albert MOZZATTI

COMMISSION FINANCES et BUDGETS

Responsable: Martine CARRIER

Membres : Stéphanie PREVOST - Daniel MORSELLI - Lysiane FREMON - Régine MARCY

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES et SOLIDARITE

Responsable: Lysiane FREMON

Membres: Brigitte QUERE - Nicole DJIANN - Danièle **REYNAUD - Corinne** LARCHER - Régine MARCY -Albert MOZZATTI

COMMISSION COMMERCE -ARTISANAT et AGRICULTURE

Responsable: Grégory THERAUBE Membres : Lysiane FREMON -Yannick MARCHAL - Eric **BOISSIN - Albert MOZZATTI**

COMMISSION **ENVIRONNEMENT** PATRIMOINE - DEVELOPPENT **DURABLE - ORDURES MENAGERES**

Responsable: Yannick MARCHAL

Membres: Daniel MORSELLI - Grégory THERAUBE -Stéphanie PREVOST - Brigitte QUERE - Lysiane FREMON - Corinne LARCHER - Albert

ROUTIERE - SIL (signalisation d'information locale)

Responsable: Daniel MORSELLI

Membres : Jean-Pierre LAPORTE - Yannick MARCHAL - Dominique POUGETTIRION

COMMISSION DENOMINATION ET **NUMEROTATION DE**

LABLACHERE Responsable : Martine CARRIER

Membre: Dominique POUGETTIRION **COMMISSION PLUI avec CDC**

et SCOT Responsable: Daniel MORSELLI

Membre: Eric BOISSIN **COMMISSION CIMETIERS**

Responsable: Martine CARRIER Membres: Dominique

POUGETTIRION - Lysiane FREMON **COMMISSION SUBVENTIONS**

Responsable: Martine Membres: Lysiane FREMON -Yannick MARCHAL - Régine

MARCY - Dominique POUGET **TIRION** COMMISSION TELECOMMUNICATION

FT FIRRE Responsable: Martine

CARRIER **COMMISSION SANTE**

Responsable: Jean-Luc SAUTEL Membres Roger HALEGOUET - Brigitte QUERE - Nicole DJIANN

Danièle REYNAUD - Pauline

BOISSIN Membres extérieurs :

Jean-Marc GIBERT **COMMISSION ATTRIBUTION LOGEMENTS COMMUNAUX**

Responsable: Lysiane FREMON

ET BUREAUX

Membres: Jean-Pierre LAPORTE - Daniel MORSELLI - Dominique POUGET TIRION - Nicole DJIANN -Danièle REYNAUD - Corinne

LARCHER **COMMISSION MONUMENT AUX MORTS**

Responsable: Jean-Pierre LAPORTE Membre: Dominique

POUGETTIRION COMMISSION MARCHE

HEBDOMADAIRE Responsable: Thierry

RERRES Membres: Stéphanie

PREVOST - Albert MOZZATTI COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Responsable: Jean-Pierre LAPORTE Titulaires: Martine CARRIER

 Stéphanie PREVOST Dominique POUGETTIRION Suppléants : Daniel

MORSELLI - Lysiane FREMON - Albert MOZZATTI

- Martine CARRIER - Corinne LARCHER - Pauline BOISSIN MOZZATTI **COMMISSION SECURITE COMMISSION ENFANCE**

BONNAURE



ESPACES VERTS

Services à la personne Secteur Lablachère et environs



Tonte de pelouse toutes surfaces



Désherbage, Débroussaillage



Taille de haies et d'arbustes



J Nettoyage de massifs, terrasses et entretien de jardins



Evacuation de végétaux

-50% réduction d'impôt

bonnaurepro@gmail.com 06.62.31.22.37



J'ai rien de tout ça, mais ça fait classe!



(de gauche à droite sur la

NOS EMPLOYES La commune de Lablachère emploie 16 personnels **MUNICIPAUX** ainsi répartis :



SERVICES TECHNIQUES:

- Eau et assainissement : Laurent TREMOLIERE et Sylvain FAYOLLE
- Espaces verts et voirie : Joël SEUZARET, Sead MUJIC, Serge VACHOT, Jolan BELMAS

ECOLE PUBLIQUE:

• Evelyne MATHIEU, Elvira RAMOS LEITE, Cécile GUIGON, Christine FOURNIER et Christine VOYANT (ces deux dernières sont absentes sur la photo)

SERVICE ADMINISTRATIF:

- Isabelle DEMANGE, Marie MONNIER, Christine LABALME-VAILLE et Laetitia GODICHE
- · Agent de Surveillance de la Voie Publique et placier au marché : David RANZI

L'ASVP

Le poste d'Agent de la Surveillance de la Voie Publique a été créé en novembre 2020. Il a été confié à David RANZI qui assure la mission de placier sur notre marché hebdomadaire. Il est chargé de participer :

- Aux missions de préventions et de protection de la voie publique, notamment aux alentours des établissements scolaires et des lieux
- De porter assistance aux personnes, informer et renseigner le public,
- De contrôler l'application des arrêtés du maire... bref toutes les missions dévolues à son statut.

Jean-Pierre LAPORTE

COMMUNICATION

La communication était un des enjeux prioritaires de la nouvelle municipalité.

SITE INTERNET

Cet outil essentiel était obsolète et peu aisé d'accès. Dès le mois de janvier 2021, le nouveau site est en place et les mises à jour sont faites régulièrement. De plus il permet d'envoyer aux abonnés inscrits :

- Les Alertes Info en cas d'information urgente à signaler (coupures de courant, travaux...)
- Mensuellement, envoi de la newsletter qui regroupe toutes les publications du mois précédent. Les nouvelles inscriptions peuvent se faire à partir de la page d'accueil du

Vous pouvez consulter le site MAIRIE DE LABLACHERE à cette adresse :

https://www.lablachere.fr/

BULLETIN MUNICIPAL

Nous nous sommes engagés à éditer et faire distribuer tous les trois mois le bulletin municipal qui reprend :

- Le mot du maire
- La rubrique du CCAS
- Le mot des élus
- Les travaux en cours
- · L'actualité exceptionnelle Le mot des associations
- Et un numéro spécial Budget

FACEBOOK

Dès le mois de septembre 2020, nous avons créé une page Facebook, Mairie de Lablachère 07230, sur laquelle nous partageons les informations de la Préfecture de l'Ardèche, les publications du gouvernement, et bien sûr tout ce qui concerne la vie

de notre commune (offres d'emplois, alerte travaux, faits importants, le PV du conseil municipal, le bulletin municipal, les activités prioritaires des associations lablachéroises et de la CDC Beaume Drobie).

PANNEAUX D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Nous avons installé et changé certains panneaux d'informations municipales trop peu nombreux et mal situés pour les poser aux points stratégiques du village. Nous avons ainsi augmenté la capacité d'affichage à 13 panneaux contenant chacun 6 feuilles A4.

Nicole DJIANN

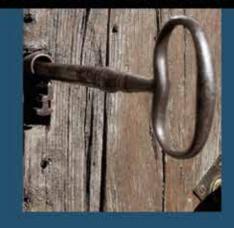




Les spécialistes de la vente de fonds de commerce et d'entreprises depuis 15 ans!

www.soox-immobilier.com 06.71.55.70.01

L'art de vivre en Cévennes



Les
professionnels de
l'immobilier
traditionnel

www.advec.net 06.50.09.76.87

IMMO PME

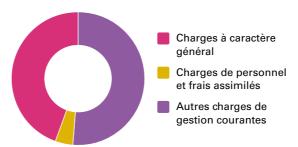
67 ROUTE DE JOYEUSE - 07230 LABLACHÈRE RCS AUBENAS - 50 923 62 20

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) accompagne les populations par des actions sociales et de solidarité en faveur des séniors et des jeunes domiciliés sur le territoire mais aussi à destination des administrés témoignant de difficultés particulières.

Le compte administratif présente les comptes et permet d'effectuer le bilan financier de l'année.

PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	7883,86€	
Charges de personnel et frais assimilés	76,00€	
Autres charges de gestion courantes	9089,40€	
Total des dépenses	17 049,26€	

RECETTES DE



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Dotations, subventions	7 000,00€	
Produits financiers	25,50€	
Excédent de fonctionnement reporté	20 118,81€	
Total des recettes	27 144,31€	

Ce compte administratif a été adopté à l'unanimité par le conseil d'administration lors de la séance du 15 mars 2022

EXCÉDENT 10 095,05€

LES PRINCIPALES ACTIONS 2021

- Le repas des Sages du 1er septembre : 3439€
- Les colis de noël : 4290€
- Participation aux frais de la cantine : école publique 2 090€ - école privée : 1 022€
- Participation à l'achat d'ordinateurs pour les élèves entrant au collège : 500€
- Subvention versée à l'association Beaume Drobie ENTR'AIDE : 500€
- Subvention versée à l'UDAF07 :1000€

PROJETS DU CCAS 2022:

- Repas des Sages destiné aux habitants de Lablachère âgés de 65 ans et plus
- Colis de noël destinés aux habitants de Lablachère âgés de 80 ans et plus
- Aides aux familles pour la restauration scolaire
- Aide pour l'achat d'un ordinateur pour les élèves entrant au collège
- Aide au permis de conduire en complément de pôle emploi
- Participation à l'association Beaume -Drobie Entr'aide
- Aide aux familles accueillant des ressortissants Ukrainiens
- Aide exceptionnelle aux administrés en difficulté financières (bons alimentaires, gaz et divers...)

Lysiane FREMON

LE REPAS DES SAGES

Cette année cent onze personnes étaient réunies dans la salle d'animation rurale pour partager un moment de convivialité lors du traditionnel repas des Sages tant apprécié par nos lablachéroises et lablachérois.

Une fois de plus la joie et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

Pour les années à venir, nous nous interrogeons sur la date à retenir pour cet évènement. Il serait peut-être préférable de choisir la dernière semaine de septembre afin d'éviter la période de chaleur qui se prolonge ?

Un grand merci aux personnes présentes.

A l'année prochaine

LES COLIS DE NOEL

Chaque année à partir de la midécembre, les élus du Conseil municipal et du Centre Communal d'Action Sociale rencontrent avec plaisir nos aînés de plus de 80 ans afin de leur remettre un colis de Noël. Dans celui-ci, nous ajoutons chaque année des produits locaux fort appréciés de nos aînés.

C'est une bonne occasion pour leur souhaiter de très bonnes fêtes et leur présenter nos meilleurs vœux mais aussi pour s'assurer qu'ils se portent bien et ne rencontrent pas de problèmes particuliers.

Lysiane FREMON

Lysiane FREMON



PERSONNES AGÉES OU VULNÉRABLES

Suite à la crise sanitaire et à la canicule de l'été de nombreuses personnes âgées et/ou vulnérables ont été fragilisées et angoissées pendant cette période difficile.

La restriction de leur liberté, le manque d'activités ont amplifié leur solitude

Fin 2020, la mairie a décidé de recenser et rendre visite à 440 personnes âgées de la commune dont certaines vulnérables pour leur apporter conseil, réconfort et en cas de besoin, recueillir leurs doléances ou prévenir un proche.

Des informations leur ont été données pour se protéger des fortes chaleurs:

- Risques : de déshydratations, aggravation de maladie chronique...
- Reconnaître les symptômes : crampes musculaires aux niveaux des membres ou du ventre, épuisement. étourdissement
- Les conseiller : arrêter toute activité, se rafraîchir, se reposer au frais, et consulter un médecin si nécessaire

Le numéro de téléphone de la mairie est à leur disposition en cas de besoin.

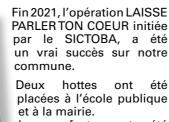
Suite à ces visites, une liste de toutes ces personnes est en cours d'établissement pour enregistrer leurs coordonnées et ceux de leurs proches afin d'intervenir si

A ce jour 200 personnes ont reçu notre visite ; un accueil chaleureux nous est réservé et elles remercient la mairie pour cette excellente initiative

Danièle REYNAUD

OPÉRATION LAISSE PARLER TON COEUR

coent



Les enfants ont été

comblés. Un grand MERCI aux

nombreux donateurs L'opération est renouvelée en fin d'année 2022.





ENFANCE



ACTIVITE SPORTIVE POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE

Pour la deuxième année consécutive, du 6 au 13 mai 2022, les 5 classes de l'école élémentaire (CP à CM2), ont grimpé dans les arbres de La Merle, magnifique espace naturel, à deux pas du centre de Lablachère, mis gracieusement à la disposition de l'école par les propriétaires.

Le temps d'une journée (un jour par classe), les enfants ont pu pratiquer la grimpe d'arbres, une activité d'escalade dans les arbres en progressant sur des cordes, encadrés par l'association «A la cime» et son EGA (Educateur en Grimpe d'Arbres) agréé.

Au programme, des notions de sécurité indispensables avant de se lancer, une appropriation du matériel pour une progression correcte sur les cordes réparties dans les arbres (27m de haut !), plein d'informations sur les arbres et la nature environnante. Et avant de grimper, L'EGA vérifie que la technique d'auto-assurance est bien intégrée par tous. C'est parti! Chacun se déplace à son

allure en progressant sur sa corde, de plus en plus haut, se retourne, se balance et peut se reposer en s'installant sur l'alvéole, une structure perchée qui permet de se reposer ou de se regrouper. La tyrolienne pour la descente rapide et vertigineuse ravit tout le monde.

Après la grimpe, plusieurs ateliers avec l'animatrice nature ou l'enseignant, comme le Mémory des bois, Hêtre contre chêne, l'Habitat du Minuscule, Mon ami l'arbre, Land Art ..., ont permis de compléter les apports pédagogiques autour de l'arbre

Une bien belle journée sportive et scientifique en plein air, où chacun a pu observer le monde d'une nouvelle façon : depuis le sommet des arbres. Magique!

Olivier ROCHE, Directeur École Publique.

UN DÉBUT D'ANNÉE RICHE À L'ÉCOLE CATHOLIQUE DU PÉAGE



L'ÉCOLE DEHORS

Cette année, les élèves des 4 classes profitent de sorties régulières en dehors l'école afin d'expérimenter les apprentissages hors

des murs de la classe. En effet, chaque classe a désormais son « coin nature » à quelques encablures de l'école et chaque semaine, les enfants et leurs enseignantes s'y rendent à pied. Ces sorties permettent de proposer de vraies situations d'apprentissage dans lesquelles les élèves peuvent exercer les compétences des diverses matières du programme scolaire. Elles favorisent aussi l'expérience concrète et sensible qu'offre la nature.



LES DÉCLOISONNEMENTS

Une fois par semaine, les portes des classes s'ouvrent et les élèves des classes « se mélangent » autour de projets particuliers. Pour cette première période, les élèves de la classe de PS - MS et ceux de GS-CP se rassemblent pour un projet autour des marionnettes : écriture d'une histoire, fabrication de marionnettes. Quant aux CE1-CE2, ils retrouvent les CM1-CM2 afin de travailler le théâtre : jeux de voix, diction, jeux autour du corps puis, par groupe, apprentissage de petites pièces.

Une représentation de chaque groupe est prévue au cours du mois de novembre entre les élèves puis une autre pour les parents au mois de décembre.

SOIRÉE « ENIGMATIQUE »

Depuis quelques années déjà, des « défismaths » sont proposés régulièrement aux élèves dans les classes afin que les enfants s'entraînent à chercher, manipuler et raisonner en petits groupes.

Cette année, le vendredi 7 octobre une soirée parents/ enfants a été proposée pour

faire des maths en s'amusant. Les équipes ont tenté de résoudre des énigmes de logique, de mesures,

de tangram et de sudoku. Un très gros succès pour cette soirée!

ENGLISH DAY

Au cours de chaque période, un « English Day » est proposé aux élèves autour d'un thème. Il s'agit de favoriser les échanges interclasses et stimuler les enfants. Cette année, pour ce 1er English Day de l'année, les élèves de CM ont confectionné des jeux autour de la famille (Family's Bingo, Jeu de Kim, Family's Mémory...) puis ont présenté leur jeu et ont fait joué les élèves des autres classes, et bien sûr tout cela en anglais!

Sandrine GUILHOT, Directrice







CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL **LES FARFADETS**

Sous la compétence de la Communauté de Communes, Le centre de loisirs LES FARFADETS accueille les enfants de 3 à 11 ans, les mercredis et pendant les vacances scolaires, avec plusieurs possibilités :

LES MERCREDIS:

- Matin (avec ou sans repas)
- Après-midi (avec ou sans repas)
- Journée (avec ou sans repas)

LES VACANCES SCOLAIRES:

- Du lundi au vendredi:
- Journée complète avec repas (Semaine spectacle: inscription sur 4 jours minimum)
- Courts séjours de 3 ou 5 jours (4 par an). De nombreuses activités sportives et culturelles leur sont proposées par une équipe de professionnels.

Nicole DJIANN







CULTURE



BIBLIOTHEQUE

Connaissez-vous la bibliothèque de Lablachère ? Elle se cache au rez-dechaussée de la mairie. C'est un très bel espace où vous serez accueillis par des bénévoles prêtes à vous conseiller si nécessaire.

La bibliothèque est intercommunale et fonctionne en réseau, ce qui donne accès à une grande variété d'ouvrages de toutes sortes. Votre adhésion vous permet d'emprunter et de rendre vos livres dans toutes les bibliothèques du réseau ; vous pouvez également disposer de livres numériques sur le site de la Bibliothèque Départementale. Elle s'élève à 7 euros par personne et permet d'emprunter 5 livres, 5 CD et 2 DVD pour une période de 3 semaines. Vous trouverez des renseignements sur le site Lire en pays Beaume Drobie.

La bibliothèque est ouverte le jeudi de 16h à 18 h et le dimanche de 9h30 à 12h.

N'hésitez pas à franchir la porte : c'est un espace public ouvert à tous. Nous vous attendons avec le sourire.

> Danièle ESTIVAL Responsable de la bibliothèque de Lablachère





CABINES A LIVRES

Réhabiliter les deux cabines à livres existantes de notre village a été un grand moment de culture et de communication avec les usagers.

NOUS AVONS CRÉÉ DEUX ESPACES DISTINCTS POUR:

- Les plus de 14 ans et adultes
- Les enfants.

Ces cabines sont très fréquentées ce qui prouve l'attrait des lablachérois

Un grand merci aux élues et bénévoles qui se relaient pour assurer un suivi hebdomadaire afin que les cabines restent attractives, approvisionnées et propres; votre satisfaction est le meilleur des retours.

Nicole DJIANN

LABEL LIRE ET FAIRE LIRE

La commune de Lablachère, après avoir été la première commune d'Ardèche à accueillir en octobre 2006 des bénévoles dans son école publique, a été la première du département à obtenir le label « MA COMMUNE AIME LIRE ET FAIRE LIRE ».

Ce label a été remis en novembre 2019 à la Bibliothèque Nationale de France lors d'une journée nationale de Lire et Faire Lire, par la présidente de l'association, à Chantal THERAUBE, 1ère adjointe, et Nicole DJIANN, bénévole relais du secteur Aubenas Cévennes qui avait établi le dossier validé par l'ensemble du Conseil Municipal. Les bénévoles domiciliées à Lablachère étaient au nombre de cing, dont certaines depuis 2006. Cing bénévoles sont encore en fonction sur la commune : Nicole DJIANN, Noëlle FAY, Anne Marie VIEU (qui lisent à l'école publique), Patricia FOURTOU (au centre aéré les Farfadets) et Sylvie LAFOND (à Payzac).

récompense la fidélité de la commune, de l'école publique, des bénévoles qui depuis 2006 enchantent les enfants tout en leur donnant l'envie de lire.

En août 2020, la mairie a fait mettre à l'entrée de la commune le panneau ci-dessus.

Par ailleurs, la commune a accueilli à deux reprises, au stade de la Raze, en mai 2021 et octobre 2021, l'USEP et LFL pour 2 sorties/randonnées accueillant une centaine d'enfants pour : une randonnée maternelle en mai 2021 (enfants de 3 à 6 ans) et pour une randonnée santé (enfants 7 à 9 ans).

Les enfants ont profité d'une randonnée dans les Gras et d'ateliers éducatifs divers sur le stade. 6

Aline, la dynamique organisatrice de l'USEP a laissé ce message :

bénévoles de Lire et Faire Lire ont lu

des albums aux enfants le matin et

« Merci aux enseignants, Atsem et parents accompagnateurs. Un grand merci à la Mairie de Lablachère pour les installations et leur bienveillance ».

Nicole DJIANN





l'après-midi.

PATRIMOINE ET ESPACES NATURELS



code de la photo

(demandez aux

jeunes, c'est de

leur génération),

vous serez connectés

sur un site riche en

photos et documents.

PATRIMOINE ET **ESPACES NATURELS: UNE COMMUNE** REMARQUABLE

Notre commune possède la particularité d'offrir aux visiteurs deux territoires fort contrastés.

UNTRIAS CÉVENOL

Rattaché au PNR (Parc Naturel Régional) des Monts d'Ardèche, caractérisé par ses paysages au sol riche en grès où se situent la plupart du vignoble et la forêt invasive de pins. Le patrimoine très riche se distingue notamment par trois châteaux (La Saumès, Le Colombier, Modène) ... l'église Saint Julien sur son mamelon ... de belles et grandes bâtisses, témoignages de la grande époque de la sériciculture ... de nombreuses croix de chemin et de mission ... de nombreux puits et citernes, témoignages d'un temps où l'eau n'arrivait pas au robinet. En se

promenant sur le chemin Ferrat (ancienne voie des muletiers), on pourra apercevoir cabanes vigneronnes... ruches troncs ... jusqu'au hameau de Cédat, point le plus élevé de la commune.

LE PLATEAU DES GRAS

Composé de calcaires riches en fossiles (période jurassique). De nombreux chênes dont les racines cherchent la fraîcheur dans les failles agrémentent ces paysages où les buis, cades, genêts scorpions témoignent de l'abandon de la plupart des terres agricoles si durement conquises. Au

détour des chemins bordés de murets bâtis en pierre sèche, se profilent des bâtisses en ruine, témoins du passé où l'on captait la moindre goutte d'eau grâce à des citernes naturelles ou bâties. Sur les secteurs de Fontgraze, Raoux, Flandrin... on peut trouver de nombreux vestiges de dolmens souvent en très mauvais état pour de nombreuses raisons : pillages datant de l'époque romaine ... réemploi en agriculture (abris, murets, dalles) ... usure du temps (eau stagnante sur les dalles dégagées des tumulus). Caché, un réseau d'eau souterrain, réserve stratégique pour l'avenir de nos enfants, court sous ce plateau. Parfois quelques résurgences nous restituent une partie de ce trésor (Fontgraze, Fontméjeanne, Bourbouillet sur la commune limitrophe de Saint-Alban, aven du Réméjadou).

LE LIEN ENTRE CES DEUX MONDES?

Le quartier de Drôme-la-Romaine où subsistent des ruines gallo-romaines et le quartier de Notre-Dame où se trouve une

















MONUMENT AUX MORTS

Le 11 Novembre 2022, la commune de Lablachère, comme partout en France, rend hommage aux Morts pour la France.

A cette occasion, elle célèbre le centenaire de l'inauguration du Monument aux Morts. Lors de son discours Monsieur le Maire,

Jean-Pierre LAPORTE, rappelle l'histoire de ce monument : Érigé « Place des Moutons » fin 1921, le trottoir, les grilles en fer forgé (réalisées par Raoul Grimaud) et le soldat en fonte bronzée (réalisé par le sculpteur Etienne Camus), sont posés en 1922. Albert Delenne, maire de la commune l'inaugurera le 17 septembre 1922.

> **Dominique POUGET TIRION** Lvsiane FREMON

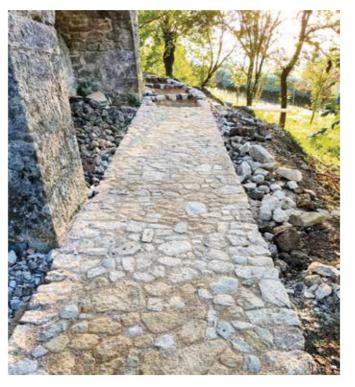
LA CALADE DE L'ÉGLISE

Sa datation est inconnue mais on peut supposer qu'elle est ancienne.

En effet, elle permet de relier le centre du village avec le sommet de ce mamelon où se situent l'ancien presbytère (occupé par l'école des filles de 1845 à 1961), l'église St Julien et sa place, ainsi que l'accès au cimetière.

En très mauvais état, elle est en cours de restauration car elle fait partie de notre patrimoine communal et continue à être très fréquentée.

Yannick MARCHAL



PETIT PATRIMOINE LE PONT MÉGALITHIQUE

Situé entre le hameau de Nadal et celui du Prieuré, sa réalisation semble ancienne mais non datée.

Il est composé de 15 dalles et de 11 piliers de grés pour une longueur de 16.5 mètres (les blocs ont été tirés de son environnement alentours, certains sites proches laissant supposer des carrières d'extraction).

C'est un ouvrage de type « pierres sèches » assurant le passage piéton sur le ruisseau de Masseloup, affluent du Sébézol. La hauteur de passage de l'eau est d'environ 80 cm en son centre ; nécessaire en période de fortes pluies comme l'atteste la photo ci-jointe...

Pour s'y rendre, rien de plus simple, une signalétique a été mise en place depuis le carrefour du centre du village.

Yannick MARCHAL



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



STADE DE FOOT **FUSION DE DEUX CLUBS**

L'ancien terrain de football se situait auparavant au centre bourg derrière la place du Monument aux Morts. La qualité de la pelouse ne permettait plus aux joueurs d'exprimer pleinement leur potentiel, aussi a-t-il été délocalisé sur le plateau de la Raze.

A sa place ont été créés des espaces de jeux multigénérationnels : un parc de jeux pour les tous petits, un terrain de handball et baskets, piste de skate-board pour les plus grands et un jeu de boules à la lyonnaise pour les adultes. Enfin, le revêtement du sol a été conçu pour concilier aire de stationnement et pratique de la pétanque.

Cet espace a été baptisé Julienne Marcy en hommage à celle qui a fait don de cet espace à la commune.

A propos du stade de la Raze, rappelons que l'Indépendante Blachéroise a fusionné cette année avec l'Association Sportive Vanséenne de la commune des Vans pour devenir l'ATHLETIC FOOT CEVEN. Cette décision courageuse et opportune a permis de sauver les deux clubs qui aujourd'hui prospèrent au-delà des hypothèses les plus optimistes. Une nouvelle pelouse, un nouveau stade foot/ rugby? Pourquoi pas!

Jean Pierre LAPORTE



LA PERLE D'EAU

Sous ce nom poétique se cache un petit bijou de technologie.



Le centre aquatique inauguré en 2009, a été pensé transition écologique (chaudière bois, récupérateur de calories pour le système de ventilation, tapis solaire pour compléter le chauffage des bassins).

Cette réalisation nous permet aujourd'hui d'être mieux armés face à l'inflation des coûts énergétiques.

Véritable service public, elle accueille 100 à 150 scolaires chaque jour afin d'acquérir ou de confirmer les bases de la natation.

Mais, le savoir nager est loin d'être sa seule vocation. Elle permet aux différentes associations de pratiquer leurs activités telles que natation, plongée, kayak, waterpolo..., elle propose également tout un panel d'activités : bien-être, aguagym, agua bike, cours de natation, évènementiels (anniversaires, halloween, pool party, etc.).

Notre information ne serait pas complète si nous ne vous parlions pas de l'accueil au public :

- İudique Espace avec ses différents bassins intérieur et extérieur
- bien-être, Espace véritable écrin de douceur attendent vous jacuzzi, hammam, sauna. Des soins détente sont également proposés sur rendez-vous.

Après deux années compliquées le complexe a retrouvé toute son attractivité et dynamisme, l'été 2022 fut une véritable renaissance.

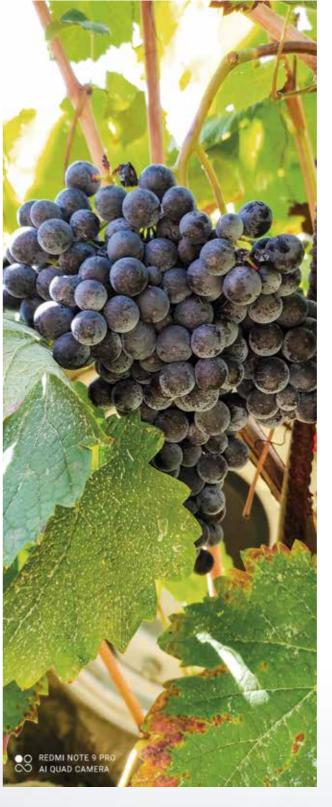
Franchissez la porte, vous y trouverez une équipe accueillante et innovante.

Régine MARCY, Thierry BERRES





ACTIVITÉS AGRICOLES À LABLACHERE





L'agriculture représente à Lablachère une part importante dans la vie économique du village et l'activité viticole y est prépondérante (280 ha de vignes sur la commune). Elle maintient la tradition de la culture en terrasse tout en conservant les paysages caractéristiques des Cévennes.

Sur la commune, la viticulture connaît un renouvellement : en effet le secteur est dynamique et de jeunes agriculteurs reprennent et développent les exploitations.

La cave coopérative indépendante a été créée en 1928. Elle valorise aujourd'hui 420 ha de vignes sur la commune et ses environs. Une quarantaine de viticulteurs dont c'est l'activité principale, y apportent leur récolte, ainsi qu'une soixantaine de récoltants indépendants dont ce n'est pas l'activité principale.

Cette récolte globale représente 25 000 hl de vins principalement commercialisés en vente directe (1 million de bouteilles

Aujourd'hui la cave comprend 9 employés permanents ; des saisonniers sont embauchés pendant la période des vendanges.

Actuellement, les vendanges se pratiquent souvent de nuit et tôt le matin pour des raisons techniques et économiques :

- La récolte est plus froide et ainsi on limite la consommation d'énergie afin de l'amener à la température voulue
- Cela permet de diminuer l'oxydation du raisin notamment pour les blancs et les rosés

Hormis la viticulture, l'élevage présent sur la commune permet le maintien de milieux ouverts et de limiter les risques

Un des défis de la commune sera de maintenir un bon équilibre entre l'urbanisation et l'agriculture afin que les exploitations puissent perdurer et se développer.





TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Travaux de renouvellement de canalisations de conduites d'eau potable en vue de l'amélioration de la qualité de l'eau :

480 m. linéaires de canalisations en fonte datant de 1936 ont été renouvelés par Laurent et Sylvain agents de la régie de l'eau aidés de Joël et Jolan, sous le chemin de la Rode et de Soubize.



Changement de canalisation,



Changement de canalisation,



Des travaux de changement de canalisations sont en cours Chemin de l'Estrade, Chemin de Roudil et Route de Planzolles, par l'entreprise Leyris.

Travaux d'assainissement collectif et de renouvellement de canalisations eau potable réalisés de novembre 2021 à juin 2022 quartier Bériasson



Pose de collecteur d'assainissement

Malgré la présence de rochers, l'entreprise Boyer TP a réalisé la pose de 695 ml de collecteurs d'assainissement et renouvelé 250 ml de canalisations eau potable datant de 1936. Elle a repris les branchements jusqu'en limite de propriété, Laurent et Sylvain se sont chargés de sortir les compteurs de la partie privée. L'entreprise Boyer a aussi réalisé le chemin d'accès à la station à plantes de roseaux.

L'entreprise Pereira a créé une plateforme avec la mise en place d'enrochement, pour accueillir la station :



Création de la plateforme



Station d'épuration en attente des roseaux.

Dominique POUGET TIRION

VOIRIE COMMUNALE

En 2022, 295 000 € d'infrastructures ont été budgétisés aux travaux de réfection de la voirie communale (voir le détail des réalisations à l'article Finances). Plusieurs voies, parmi les plus dégradées, ont ainsi été remises en état. L'ampleur de la tâche n'est pas insignifiante puisque le réseau routier de Lablachère compte près de 45 km de voies classées à entretenir.

particulièrement détériorées sera, à nouveau, effectué en liaison avec le technicien du Service d'Assistance des Routes du Département afin de déterminer lesquelles ont un besoin urgent d'une réfection. Ces travaux pourraient intervenir à la fin du second trimestre 2023. L'enveloppe budgétaire allouée pour ce poste devrait être maintenue voire majorée.

Au cours du 1er trimestre 2023, un recensement des voies **SÉCURISATION DE LA RD 104 PRÉSENTATION DES SERVICES TECHNIQUES**

TRAVERSÉE DE NOTRE DAME

5000 véhicules/jour empruntent la RD 104 dans les deux sens. Le franchissement de cette route n'est pas sans danger pour les piétons, qu'ils soient riverains, usagers des commerces et/ou fidèles de la Basilique. Une résolution de cette problématique était plus que nécessaire.

Le Bureau d'Études du Département, qui a été sollicité, nous communiquera prochainement les aménagements qu'il préconise pour réduire la vitesse des véhicules circulant sur cet axe et pour permettre un cheminement serein des piétons.

Les travaux devraient être engagés courant 2023.



VOIRIE ET ESPACES VERTS

Vous les avez certainement croisés seuls ou en équipe : Joël, Jolan, Sead et Serge, agents techniques de la Commune sont notamment chargés de l'entretien des espaces verts et de la voirie communale.

Leurs missions sont multiples. Voici un aperçu des tâches (parmi bien d'autres encore) qu'ils effectuent avec professionnalisme : travaux de rénovation et d'aménagement des locaux communaux, interventions lors d'astreinte, curages des fossés, passage de l'épareuse en bordure de route, fleurissement du centre bourg, du monument aux morts, des ronds-points, de l'aire de covoiturage, maintien de la propreté des rues, réfection partielle de chaussées, construction de murets, pose, dépose de barrières de sécurité, etc., etc.

Polyvalents et autonomes, que ce soit pour des petites tâches ou des travaux de plus grande envergure, ils accomplissent quotidiennement et avec sérieux leur mission de service public.

Nous les en remercions chaleureuse-

Quelques prises de vues des réalisations 2022 :









Chemin de Montredon (y compris réfection muret).

PRÉSENTATION DES SERVICES **TECHNIQUES EAU ET ASSAINISSEMENT**

Le maintien du bon état des réseaux pour la distribution d'une eau potable de qualité est l'un des enjeux de la commune de Lablachère.

Sous la responsabilité de Dominique POUGET TIRION, l'entretien préventif et curatif des différents réseaux d'eau potable et d'assainissement est le domaine de Laurent et Sylvain, agents de la régie de l'eau. Pose de conduites, de compteurs, branchement, fuites d'eau, pannes, réparations, traitement des eaux usées, etc., n'ont pas de secrets pour eux. En bref, ils s'assurent avec compétence du bon fonctionnement général des installations. Lorsque l'importance du chantier le nécessite, ils peuvent être épaulés par un ou deux membres de l'équipe « Voirie et espaces verts ».

Un grand merci à eux.

Jean-Pierre LAPORTE

UNE CASERNE DE POMPIERS À LABLACHÈRE

Après de longues discussions la décision a enfin été prise de construire à Lablachère le nouveau centre de secours.

Les centres de secours de Joveuse et Lablachère avaient été réunis en un seul dans le bâtiment de Joyeuse mais les locaux étaient devenus trop exigus pour recevoir les sapeurs-pompiers et leur matériel.

Pour rappel, 51 sapeurs-pompiers composent l'effectif du centre de secours et interviennent sur 23 communes.

La première pierre de la nouvelle caserne a été posée le 13 décembre 2021. L'ensemble sera réceptionné en fin d'année 2022 pour une ouverture au premier trimestre 2023.

Le coût total de cette réalisation est estimé à 1 910 000€ HT pour une participation des communes de 309 000 €.

Ces nouveaux locaux plus fonctionnels

et surtout plus adaptés aux charges nouvelles permettront à nos sapeurspompiers d'assurer dans de bien meilleures conditions leurs missions de secours aux personnes et aux biens. Ils et elles le méritent bien.

Laporte Jean-Pierre



URBANISME

Vous avez un projet de construction, de modification de l'aspect extérieur de votre habitation, d'implantation d'une piscine ? Pas de panique ! Nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes les questions que vous pourriez vous poser.

En outre, les documents d'urbanisme sont disponibles en Mairie ou en téléchargement sur :

https://www.service-public.fr/ particuliers/vosdroits/N319

Une fois complétées, vos demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent être déposées soit en Mairie, soit directement sur le site internet de la Mairie à l'adresse :

autorisation-urbanisme@ lablachere.fr

A titre informatif et en quelques chiffres, au 30 septembre 2022, il a été instruit en dossiers d'urhanisme :

- 34 certificats d'urbanisme dont 3 dits « opérationnels » c'est à dire qu'ils renseignent précisément sur la faisabilité du projet ou sur l'état des équipements publics (voies et réseaux) existants ou prévus, desservant les terrains.
- 84 déclarations préalables se décomposant en :
- 13 projets de piscines,
- 33 projets de panneaux photovoltaïques,
- 38 proiets divers (réfection de toiture, de façades, création d'ouverture en façade, etc.).
- 18 permis de construire pour :
- 4 projets de maisons neuves,
- 4 projets de garages ou abris pour véhicules,
- 10 projets divers (changement de destination de locaux, réhabilitation de locaux, d'abris de véhicules, etc.).

Daniel MORSELLI

FINANCES DE LA COMMUNE



Le bulletin municipal N° 8 consacré aux finances 2021 a été diffusé en boite aux lettres, sur les panneaux d'informations municipales et consultable sur le site de la commune www.lablachere.fr

ELÉMENTS MARQUANTS DU BILAN FINANCIER 2021

Le résultat excédentaire de 750 246€ de la section de fonctionnement a été affecté à la section d'investissement.

L'année 2021 a été l'année du désendettement de la commune avec le remboursement d'un emprunt conséquent de 695 000€, une volonté de la commune de réduire sa dette, tout en continuant les investissements autofinancés (c'est-à-dire sans recours à l'emprunt).

Ainsi, l'endettement est maitrisé et il s'élève à 6.46 années, alors que le seuil de vigilance se situe à 10 ans.

A l'heure où nous imprimons ce bulletin, l'année 2022 n'est pas terminée.

Cependant, nous pouvons faire une situation intermédiaire des dépenses et recettes d'investissements déjà réalisées au 31 octobre 2022.

La municipalité s'emploie à maintenir la qualité des services de proximité tout en poursuivant les investissements en faveur de notre cadre de vie, et ce, malgré la conjoncture économique, l'inflation du prix des énergies et des matières premières.

Pour réduire les dépenses des éclairages publics, un projet est à l'étude avec le SDE 07 (Syndicat départemental des énergies de l'Ardèche) pour une mise en œuvre courant 2023.

LES TAXES

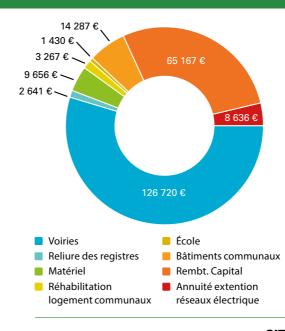
Chaque année, les collectivités votent les taux qui seront appliqués aux bases prévisionnelles notifiées par les services de la DGFIP (Direction générales des finances publiques). Des règles encadrent l'évolution de ces taux. Appliqués aux bases d'imposition, ils permettent d'établir les cotisations dues par les redevables.

Après deux années sans augmentation de la taxe foncière, le taux de celle-ci a été augmenté de 3%.

Ces taux sont inférieurs par rapport à la moyenne des communes de notre territoire.

Les bases d'imposition ont été réactualisées par l'état de + 3.40 %

		2021	2022
	Taux foncier bâti	28.52%	29.38%
	Taux foncier non bâti	70.61%	72.73%



SITUATION DES

DEPENSES D'INVESTISSEMENTS AU 31 OCTOBRE 2022 231 809 €

VOIRIES

La municipalité consciente de la nécessité de poursuivre les opérations de réfection de la voirie communale a fait du pôle travaux la première ligne d'investissement avec 295 000 € budgétisés.

Les réfections des chemins de Montredon, de la Vigne, de Nadal, Bériasson, Achille Charrière sont terminés.

Le Chemin de la Brise et l'accès de la caserne des pompiers sont en cours de réfection. Les chemins Roudil et de l'Estrade seront restaurés dès que les travaux de rénovation des conduites d'eau seront terminés.

L'aménagement du parking route de Planzolles devrait suivre.

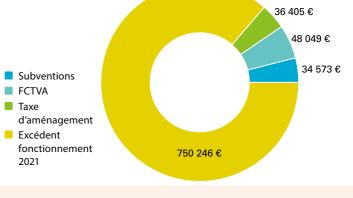
Le broyeur à végétaux pour le service technique des espaces verts d'une valeur de 27 000 € sera livré avant la fin d'année.

SITUATION DES RECETTES D'INVESTISSEMENTS **AU 31 OCTOBRE 2022** 869 273 €

Subvention perçue du SDE07, économie d'énergie suite aux travaux de réfection des menuiseries des logements

Subvention perçue de la Région, concernant la sécurisation de l'entrée de l'école et de la réfection partielle de la cour

Dotation perçue de la Région, protection de la biodiversité au titre « parc naturel régional ».



LA RÉGIE DE L'EAU ET **ASSAINISSEMENT**

La régie de l'eau assure le suivi et l'entretien des installations, elle a recours à des prestataires de service pour les travaux de grande envergure. Le service finance ses dépenses d'investissement et de fonctionnement et depuis le 1er janvier 2022, la commune procède elle-même au recouvrement des factures de nos usagers.

Les factures d'eau ou assainissement sont payables en mairie, avec la possibilité de régler en numéraire, carte bleue, chèque ou par virement bancaire.

SON OBJECTIF RÉPONDRE À UN SERVICE DE PROXIMITÉ.

Chaque année, la commune investit pour améliorer son réseau.

OPÉRATIONS ASSAINISSEMENT

L'installation de la station d'épuration à plantes de roseaux au hameau de Bériasson est en service depuis juin 2022.

L'opération financière a commencé en 2017 : Coût des travaux et des frais annexes de 2017 à 2022 : 381 900€TTC

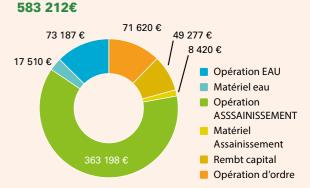
Subventions déjà perçues partiellement par l'Agence de l'Eau 32 778€ et du Département 39 625€

Travaux d'assainissement partiel, route de Joyeuse/la Thibonne : 36 808€TTC

OPÉRATIONS EAU

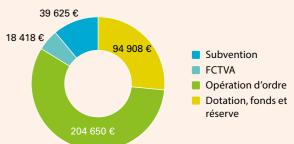
Suite à la construction de logements par ADIS au lieu-dit le Castellet, la commune a mis en adduction l'eau potable du carrefour de la cave à la route de Payzac. Coût financier de l'opération : 47 882€TTC Suite à la panne du 29 juin, le moteur stocké a permis une réparation rapide au forage de la Pauzette. Aussi le service de l'eau a, par précaution, anticipé l'achat d'un nouveau moteur : coût 17 510€ L'effacement du barrage de l'Alune demandé par les services de l'état est terminé. Les travaux ont été menés par l'EPTB (Etablissement Public Territorial du bassin versant de l'Ardèche). Coût de l'opération 22 618€, subventionné par l'Agence de l'Eau 15 832€, le Département 2 262€, l'EPTB 2 262€ et par notre service de l'eau 2 262€

SITUATION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS AU 31 OCTOBRE 2022



SITUATION DES **RECETTES D'INVESTISSEMENTS AU 31 OCTOBRE 2022**

357 601€



Martine CARRIER



LA VOIE DOUCE LABLACHÈRE / **JOYEUSE**

C'EST PARTI!

Le projet de construire une voie sécurisée pour les cyclistes et les piétons entre Lablachère et Joyeuse a été voté en conseil communautaire le 27 septembre 2022.

Cette voie permettra aux piétons et aux cyclistes de circuler sur cet axe en toute sécurité.

Le bureau d'étude prévoit de rendre sa copie en mars 2023. Après consultation des entreprises (en principe avril/mai) les travaux devraient démarrer en septembre pour une réception prévisionnelle au second trimestre 2024.

Les études techniques ne faisant que commencer, il est difficile de vous détailler ce projet. Néanmoins, on peut raisonnablement avancer que cette voie sera le prolongement de celle qui relie le bourg de Joyeuse au collège/maison de santé et sera donc de même conception. La traversée de Lablachère par contre devra être partagée (voitures/piétons/cycles) et sera matérialisée par une peinture au

Nous ne manquerons pas de vous informer au fur et à mesure de la réalisation de cette voie douce, futur axe majeur de communication.

Thierry BERRES

PROXIMITÉ

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public à Lablachère est obsolète et coûteux. Le conseil municipal a décidé le 11 avril 2022 de remplacer les 155 points lumineux par des led. Le coût estimatif des travaux s'élèvera à 160 000€ dont une participation communale de 77 000 € étalée sur 5 ans. En cela les élus ont anticipé l'envolée exorbitante du coût de l'énergie que nous subissons aujourd'hui. Rendre l'éclairage plus « intelligent » participera non seulement à réaliser des économies mais aussi à agir pour protéger et préserver notre environnement et notre biodiversité.

Les illuminations de Noël seront réduites cette année en temps mais aussi en points lumineux afin de faire face à l'envolée du prix de l'énergie.

Jean-Pierre LAPORTE

AIRE DE **COVOITURAGE**

Aménagée et opérationnelle depuis 2021, l'aire de covoiturage située à l'entrée de Lablachère est un succès d'utilisation si l'on considère le nombre important de véhicules qui y stationnent chaque jour.

L'embellissement du site est dû aux bons soins des agents de l'équipe « espaces verts » de la Commune. En outre, ils se sont employés à remplacer par d'autres essences les oliviers nouvellement plantés et dérobés une nuit d'été.

Daniel MORSELLI

AMÉNAGEMENT PARKING DU CAMSCI (DEVANT LE BÂTIMENT D'ARTS MARTIAUX) **ROUTE DE PLANZOLLES**

Un projet d'aménagement de cet espace actuellement délaissé et sans charme est à l'étude. L'implantation des containers à déchets et des places de stationnement sera revue pour optimiser ce lieu de façon plus

Les travaux pourraient débuter au printemps 2023.

Daniel MORSELLI





BRÈVES D'ACTUALITÉ



OÙ EN EST-ON DU DEPLOIEMENT?

Le Syndicat Ardèche Drôme Numérique (ADN) déploie la fibre par « poches » d'environ 2000 foyers dont les périmètres ne correspondent pas forcément à ceux des communes. Une même commune peut donc être concernée par plusieurs poches de déploiement. C'est notamment le cas pour la commune de Lablachère.

Sur le premier secteur déployé, 560 foyers sont d'ores et déjà éligibles à la fibre et peuvent dès à présent se raccorder en souscrivant une offre auprès d'un des 10 opérateurs disponibles sur le réseau public ADN: Bouygues Télécom, Coriolis, Free, Knet, NordNet, Orange, Ozone, Rézine, SFR et Vidéofutur. Parmi eux, 106 foyers profitent déjà des services très haut débit sur fibre optique.

L'ouverture commerciale à la fibre est progressive car des travaux restent à réaliser.

Ils concernent d'une part, des travaux dit de « complétude » à réaliser par ADN. Ces travaux n'ont pas pu être faits pendant le déploiement initial pour plusieurs raisons : l'attente d'autorisation de travaux de la part de réseaux tiers mais aussi du fait de blocages de conventions.

En effet, comme tous les réseaux fibre déployés en France, le réseau ADN réutilise massivement les infrastructures téléphoniques et électriques existantes (fourreaux en souterrain et poteaux en aérien). Lorsque ces réseaux sont situés sur le domaine privé, ADN doit signer une convention avec les propriétaires privés pour autoriser le passage de la fibre et la réalisation des travaux. Une convention non signée peut bloquer une dizaine voire des centaines de lignes soit autant de foyers qui ne seront pas éligibles à la fibre. C'est pourquoi, en dernier recours et en cas de blocages importants la commune peut être amenée à prendre un arrêté de servitude au nom du Préfet, afin

d'autoriser le Syndicat à faire ses travaux. Votre collaboration est donc essentielle pour permettre l'arrivée de la fibre pour tous les usagers de la

Une partie de ces travaux sont d'ores et déjà terminés mais les adresses concernées ne sont pas encore éligibles à la fibre. Il va falloir patienter encore un peu ! ADN et ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau public ADN doivent encore contrôler les infrastructures construites lors d'opérations de réception avant de pouvoir intégrer les données dans les bases d'éligibilités. L'éligibilité à la fibre est annoncée pour la fin de l'année pour environ 400 foyers Des travaux supplémentaires. complémentaires doivent encore être réalisés pour finaliser la complétude sur ce secteur.

D'autre part, ADN a confié à ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau, les travaux pour le raccordement des immeubles, des lotissements privés et de certains logements pour lesquels la fibre doit passer en façade. Ces travaux nécessitent également la signature d'une convention entre ADTIM FTTH et le syndic de copropriété ou le(s) propriétaire(s) concerné(s). Les foyers seront rendus éligibles à la fibre au fur et à mesure des travaux. Pour toute questions, il est possible de joindre le service conventionnement d'ADTIM FTTH au 04 82 48 00 12.

En parallèle, un second secteur, déployé avec la commune de Joyeuse, vient récemment d'être lancé en travaux par le Syndicat mixte ADN. Il concerne environ 50 foyers sur la commune. Sur ce périmètre, le démarrage prévisionnel de la commercialisation est prévu pour la fin de l'année 2023.

COMMENT SAVOIR SI JE SUIS ELIGIBLE A LA FIBRE?

Pour savoir si vous êtes éligibles, testez votre adresse sur le site

LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE À LABLACHÈRE

Depuis plusieurs mois, la fibre optique est disponible pour des premiers fovers sur notre commune grâce au déploiement du réseau public Ardèche Drôme Numérique et à l'engagement des collectivités : les Départements de la l'Ardèche et de la Drôme, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les intercommunalités du territoire, notamment la Communauté de communes du Pays de Beaume Drobie, avec le soutien financier de l'Etat et de l'Europe.

> Internet Ardèche Drôme Numérique rubrique A quand la fibre chez moi? à l'adresse :

www.ardechedromenumerique.fr/ eligibilite

Le résultat s'affiche :

- Le raccordement est possible, alors à vous de jouer! Comparez les offres des opérateurs disponibles et abonnez-vous.
- Le raccordement est à venir ou les travaux sont toujours en cours : un peu de patience ! Inscrivez-vous sur l'outil d'éligibilité pour être informé par mail lorsque le raccordement sera possible.
- Le raccordement est non possible car ADN n'a pas trouvé votre adresse dans sa base de données : pas d'inquiétude! Remplissez le formulaire à votre disposition en ioignant un certificat d'adressage (à demander à la mairie).

LE RACCORDEMENT, COMMENT **CA MARCHE?**

C'est l'abonnement qui déclenche le raccordement de votre logement ou local d'activité. Une dernière section de fibre doit alors être déployée depuis le Point de Branchement Optique (PBO) le plus proche, situé dans la rue, jusqu'à l'intérieur de votre logement. Ce raccordement final, aérien ou souterrain, est réalisé par ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau public ou par le Fournisseur d'Accès Internet (FAI) choisi, au moment de l'abonnement.

La fibre emprunte généralement le même chemin que le réseau télécom cuivre existant.

Pour toutes questions, contactez la hotline d'ADTIM FTTH au **Q** 04 82 48 00 18

(prix d'un appel local - du lundi au vendredi 8h-20h) - ou rendez-vous sur la Foire Aux Questions d'ADN:

www.ardechedromenumerique.

Martine CARRIER

























MAIRIE DE ACHÈRE

MOIS DE LA CREATIVITE EUREKA

La Communauté de Communes du Pays-Beaume-Drobie et l'association L'îlotz'enfants sont engagées depuis plusieurs années dans un programme d'activités d'éducation artistique et culturelle à destination des jeunes et des moins jeunes intitulé le Mois de la Créativité, qui a lieu à l'automne. Chaque année, un champ artistique ou culturel est retenu avec de nombreuses activités auprès des enfants, dans les crèches et centres de loisirs, ainsi que dans les écoles du territoire, mais aussi auprès des habitants. Cette année le thème fédérateur retenu est « la démarche scientifique ». Pour mettre en œuvre ce sujet bien particulier la Communauté de communes s'appuie sur un partenariat avec le Centre des cultures scientifiques techniques et industrielles de l'Ardèche, au Cheylard, autrement dit Arche des Métiers.

Pour la première fois à Lablachère, une série d'activités est proposée aux enfants des écoles publique et privée, ainsi

qu'au centre de loisirs des Farfadets à la Maison intercommunale de l'enfance et de la jeunesse. La bibliothèque intercommunale de Lablachère est aussi impliquée dans la manifestation avec une exposition-jeux interactive autour du roman policier et d'une enquête criminelle intitulée « Qui a refroidi Lemaure ? ».

La journée à Lablachère a eu lieu le samedi 26 novembre. Elle a associé le spectacle Clown ND, et ateliers autour du ciel et de l'espace, dont un espace de réalité virtuelle, qui fait voyager aux portes de l'espace, ainsi qu'un musée numérique livrant une fresque animée sous les yeux du public. Un planétarium a été installé dans la salle d'animation rurale pour partir à la découverte de la voûte céleste ; ce planétarium a accueilli les écoles environnantes tout au long de la semaine. Des bénévoles de Lire et Faire de Lablachère ont offert des lectures aux enfants, jusqu'à 4 ans, sous la tente zen.

Nicole DJIANN

DERNIÈRES NOUVELLES DU MARCHÉ HEBDOMADAIRE DU DIMANCHE

Afin d'améliorer la lisibilité du label ICI C'EST LOCAL, nous avons mis en place une flamme et une banderole explicative sur chaque entrée du marché.

Depuis peu, David notre placier a été équipé d'un système numérique pour le règlement des emplacements des commerçants (fini le carnet à souche). Cette nouvelle technologie permet les paiements par carte bleue et simplifie les transactions financières.

L'expérience que nous avons menée avec un fléchage et un réaménagement des parkings a été concluante. Nous réfléchissons donc à pérenniser (notamment avec de vrais panneaux) ce système de stationnement estival (juillet/août).

Thierry BERRES





- Toiture
- Assainissement
- Piscine
- Démolition
- V.R.D. Canalisation
- Mur de soutènement
 Clôture
- Aménagement extérieur...
- Transport...

desousaabtp@orange.fr www.batiment-tp-assainissement-lablachere.fr

Z.A Le Varlet • 07230 LABLACHÈRE

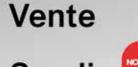




Charme & Caractère

Joyeuse et Rosières









Location / Gestion





Location saisonnière













INFORMATIONS AUX ADMINISTRÉS

L'ARS (AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ)

Elle est un acteur incontournable de la politique nationale de santé publique. Dans le cadre de l'amélioration de l'état de santé des habitants de notre région, elle a notamment un rôle d'information, de prévention et de lutte dans le secteur « santéenvironnement ». A ce titre, chaque commune possède un ou des référents (Yannick MARCHAL pour Lablachère) chargés, au niveau local de faire le lien avec cette politique. L'objectif étant l'amélioration de la qualité de notre environnement intérieur et extérieur : on peut citer l'ambroisie, le moustique tigre, la chenille processionnaire mais aussi les risques auditifs, l'eau potable,

> Vous pourrez trouver de nombreuses informations sur leur site internet:

www.auvergne-rhone-alpes. ars.santé.fr ou en flashant le QR code ci-joint.

LE FRELON **ASIATIQUE**

La communauté de commune beaume-drobie en accord avec ses élu(e)s, continue de prendre en charge la destruction des nids de frelons asiatiques sur l'ensemble de son territoire en collaboration avec le GDSA de l'Ardèche (Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles de l'Ardèche). La procédure à suivre est la suivante : Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques, ne jamais le détruire vous-même (même s'il est de petite taille) et gardez une distance de

10 mètres autour du nid (danger!) et déclarez-le sur le site :

www.lefrelon.com

En cas de besoin, téléphonez au **© 07 85 93 06 37**. Après vérification, la destruction sera effectuée rapidement par une entreprise spécialisée.

DÉBROUSSAILLE-MENT EN ARDÈCHE

En Ardèche, le débroussaillement autour des habitations est obligatoire depuis 1985 (Article L.134-6 du Code Forestier). Débroussailler permet d'assurer votre protection et celle de vos biens en cas d'incendie à proximité de votre propriété. Il existe une réglementation précise selon la zone urbaine ou non. Avec le changement climatique, le risque d'incendies plus fréquents, plus intenses et plus graves augmente. Pour toutes précisions vous pouvez consulter le site internet gouvernemental:

www.ardeche.gouv.fr

ou télécharger le quide du débroussaillement sur le site internet de la mairie (environnement)

INTERDICTION DE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Il est interdit depuis 2013 (fin des dérogations en 2015) par arrêtés préfectoraux. Cette pratique était source de conflits de voisinage, d'émission de nombreux polluants, de risque d'incendie. Des solutions alternatives existent : compostage individuel ou collectif, broyage des végétaux, collecte en aire de dépôt (mis en place par les communautés de commune). Sur notre secteur les sites

de proximité sont sur les communes de Rosières et des Vans (pour tout renseignement, vous pouvez vous connecter:

www.sictoba.fr

Pour information, en cas de non-respect, vous risquez une contravention de 450,00 euros (article 131-13 du nouveau code pénal)

ORDURES MÉNAGÈRES

LETRI SÉLECTIF

Les normes de collecte et de traitement des déchets sont de plus en plus strictes. Actuellement, nous faisons malheureusement face à de plus en plus d'incivilités qui coûtent cher à la collectivité donc à nousmême... On peut citer : dépôts de bouteilles au pied des colonnes à verre, cartons remplissant les bacs inutilement (pour rappel, ils doivent être déposés pliés dans les bacs bleus ou portés en déchèterie), nombreux encombrants déposés dans les bacs ou à côté (ils doivent être déposés impérativement en déchèterie : les plus proches étant Joyeuse et Les Vans, horaires sur le site

www.sictoba.fr

Sacs fermés dans les bacs jaunes, ... Il est vrai que parfois, nous ne savons plus la destination de tel ou tel déchet (bac jaune ou vert). Dans le doute, privilégiez les bacs verts (ceci évitera un refus du bac jaune et donc un coût et un travail collectif inutile).

Pour tout renseignement utile www.pays-beaumedrobie.

(onglet déchets ménagers).

Yannick MARCHAL



www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr















ASSOCIATIONS

LES ARCHERS DE CHARLEMAGNE

- **Q** 04 75 36 88 06
- arifonremi@gmail.com
- www.club.guomodo.com/archers_ de charlemagne

ADMR

- **Q** 04 75 37 97 34
- ardeche.cevenole@fede07.admr.org

APEL (ÉCOLE DU PÉAGE)

colecatholablachere@orange.fr

ASSOCIA'SON07 (ORGA ÉVÈNEMENT CULTUREL)

Q 06 15 73 64 77

ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE DE JOYEUSE

- **Q** 06 84 30 63 69
- ce.0070012A@ac-grenoble.fr

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE L EGLISE

i.margou@propharma.fr

ATHLETIC FOOT CEVEN

521792@laurafoot.org

AMICALE BOULES LYONNAISES

Elisbeth.Alves@ac.wanadoo.fr

CAMSCI (ARTS MARTIAUX)

Q 04 75 39 81 57

alyo@sfr.fr

CHASSE

- **Q** 06 22 36 00 49
- rocheanthonin@gmail.com

COMITE D'ANIMATION

comiteanimationlablachere@gmail.

EDUC'ARDECHE (SOUTIEN FAMILLE AUTISTIQUE)

- **Q** 07 81 57 76 76
- educardeche@yahoo.com

FNACA

- **Q** 04 75 39 40 97 / 06 08 64 26 72
- charrejeanclaude@sfr.fr

HELLO'DANCE (ZUMBA)

- **Q** 06 30 99 28 56
- z.hellodance@gmail.com

HYPNOTIC TUNING 07

- **Q** 04 75 36 60 59
- hypnotictuning07@hotmail.fr

LA NATATION SUD ARDECHE

- clubnsa@orange.fr
- www.natationsudardeche.fr

LE CLUB DE L'AMITIE

- **Q** 07 78 80 39 80
- club.amitie.lablachere@gmail.com

LE SOU ECOLE PUBLIQUE

soudesecoles07230@gmail.com

LES ATELIERS CREATIFS (PEINTURE.DESSIN.SCULTURE...)

- **Q** 04 75 39 56 92
- ateliers-creatifs@wanadoo.fr
- www.atelierscreatifs-ardeche.fr

LES VIEUX BOULONS

- **Q** 04 75 89 18 73 / 06 98 69 03 77
- yves.uliana@orange.fr
- http://vieuxboulons07.fr

LET'S SPEAK ENGLISH

- **Q** 04 75 34 28 75
- alafaraca.oc@gmail.com

MUSIQUE LES AMIS

mendras.plomberie-chauffage@ orange.fr

OGEC

(ECOLE DU PÉAGE)

colecatholablachere@orange.fr

PAT &TAC

- **Q** 04 75 36 64 03
- a robert.blanc0665@oange.fr

PENDELHON (GROUPE MUSICAL)

- pendelhon@orange.fr
- pendelhon.over-blog.com

PETANQUE (LA PECQUELETTE)

- 06 03 98 89 02
- michel@laganier.fr

PROFITE'ROLL (ANIMATION MOTO)

- **Q** 06 24 04 05 48
- profite.roll07@gmail.com

SCHOLA CANTHAREL CHORALE

- **Q** 04 75 36 68 18
- scholacantharel@gmail.com

SPORTS&CO

- (ROLLERS)
- **O** 06 60 72 31 56
- sport.corrinegers@gmail.com

TELETHON

anyreyn.07@gmail.com

TERRE ET HUMANISME

- **Q** 04 75 36 64 01
- infos@terre-humanisme.org

URAM

- 06 08 04 28 45
- uramrugby@gmail.com

UACL (UNION DES ARTIANS

ET COMMERÇANTS)

- uacl07@gmail.com
- http://uacl.e-monsite.com



U.A.C.L.

UNION DES COMMERCANTS ET DES ARTISANTS

Pour donner suite à la crise sanitaire, nous vous sommes reconnaissants d'avoir fait le choix économique de privilégiés vos commerces de proximités, ce qui nous permet d'être à vos côtés aujourd'hui.

L'UACL a eu le plaisir de vous accueillir à la fête du printemps avec des produits essentiellement locaux, des forains, et des animations pour les petits et les grands, ainsi qu'un partenariat avec Les Pervenches : UNE FLEUR UN BONBON!

Nous espérons vous retrouvez nombreux au marché de Noël le samedi 3 décembre, au cœur du village avec de nombreuses surprises!

Notamment celle de ce Lablachérois anonyme qui vous attends en Mairie!

Lablachère bénéficie d'une large diversité de commerçants et d'artisans de proximités, alors, n'hésitez pas à venir à notre rencontre afin de dynamiser notre village avec de nouvelles animations et de nombreux partenariats!

Sophie COUILLET

Vice-Présidente de l'UACL

uacl07@gmail.com
http://uacl.e-monsite.com

Récemment installés sur Lablachère, « Champs Libres » regroupe plus de 30 petits producteurs locaux. Leur credo ? travailler dans le respect de la terre, des animaux, de l'environnement et proposer à leurs clients des produits de saison, issus de l'agriculture biologique si possible. Champs Libres est ouvert toute l'année, tous les jours de 9h à 19h sauf le dimanche.

Laura



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- BLANC Livio, le 03/02/2022 de BLANC Yoann et BATTINI Mégane
- CIPRIANO DOS SANTOS Léonardo, le 27/02/2022 de ARAUJO DOS SANTOS Luis et CIPRIANO BEXIGA Carla
- MARTINENGO Julya, le 05/05/2022 de MARTINENGO Fabrice et FRAU Ophélie
- GRIVOT Mathis, le 07/05/2022 de GRIVOT Morgan et VILLON Laurie
- TITECAT Gabriel, le 04 /06 /2022 de TITECAT Jimmv et BARBOZA Fanny
- LA VAULLEE Giulian, le 06/10/2022 de LA VAULLEE Guillaume et IGER Jennifer
- LEBLANC BOIS Léo, le 06/10/2022 de LEBLANC Raphaël et BOIS Marie-Joëlle
- NOSSEIN Stella, le 10/10/2022 de NOSSEIN Jérôme et UNTEREINER Sandy
- MARIE Antoine Le 25/11/2022 de MARIE Etienne et MERY Ludivine
- PERBOST ALVES Matias le 29/11/2022 de PERBOST Guillaume et ALVES Elisabeth

MARIAGES

- PERLIN Isabelle et HAMON Aurélien le 22/01/2022
- DORMOIS Laëtitia et HASCOET Olivier le 09/04/2022
- JANAUDY Isabelle et CARON Denis le 16/04/2022

- AYGON Mélanie et GRANDGIRARD Julien le 11/06/2022
- ROUSSELLE Delphine et WILKOSZ Ludovic le 02/07/2022
- AUDIBERT Marie et TOURRATON Dorian le 16/07/2022
- PAGNOUX Deborah et DEBLAUWE Vianney le 23/07/2022
- ZACAÏ Axelle et GIBERT Corentin le 07/11/2022
- SIMON Sandrine et LAMBERT Philippe le 26/11/2022

DÉCÈS

- PASCAL Jean. 91 ans, le 02/01/2022
- MOUTET née DURIEU Odette, 84 ans, le 11/01/2022
- FOUCHER née BONNET Micheline, 90 ans, le 13/01/2022
- DESCHANEL née DESCHANEL Maria, 102 ans, le 19/01/2022
- JACQUIER Yves, 78 ans, le 24/01/2022
- FOUCHER Jean, 88 ans, le 24/01/2022
- AUDIBERT née STEPIEN Irène. 77 ans, le 13/02/2022
- BOEHM François. 91 ans, le 19/02/2022
- COURONNE née CHAUDEBORDE Monique, 84 ans, le 21/02/2022
- ESTEVES née VEDEL Paulette. 89 ans, le 16/03/2022
- VIGNAL Gérard. 78 ans, le 19/03/2022
- CHEVALIER née LEPOT Yvette. 96 ans, le 16/04/2022
- HERMITANT née GOUTILLE Yvonne, 87 ans, le 17/04/2022
- CHASTANIER née FOURNIER Claire, 87 ans, le 21/04/2022
- DUMERVAL Jean, 92 ans, le 06/05/2022

- OTALORA Hubert, 54 ans, le 20/05/2022
- ROSZYKIEWICZ Jean, 92 ans, le 06/06/2022
- THOULOUZE Albert, 88 ans, le 18/06/2022
- MEUNIER Colette. 95 ans, le 18/06/2022
- GERSTENBERG née DUVOCHEL Micheline, 75 ans, le 20/06/2022
- TORAL NUNEZ André,
- 83 ans, le 16/07/2022 PINCANON née VIOSSAT Jeannine. 86 ans, le 03/08/2022
- MALET née BUFFIERE Juliette. 87 ans, le 22/08/2022
- CELLIER née MORETTI Ginette. 93 ans, le 07/09/2022
- REY Stéphane, 50 ans, le 14/09/2022
- LACROIX née CEDAT Jeanne, 92 ans, le 03/10/2022
- MARTEL Georges, 70 ans, le 11/10/2022
- BLACHÈRE née VERMALE Lucette, 84 ans, le 27/10/2022
- DUBOIS née MOURARET Simone, 99 ans, le 29/10/2022
- MARTINENGO Robert, 86 ans, le 9/11/2022
- SENLY née MOURGEON Bernadette, 87 ans, le 10/11/2022

PACS

- POIRIER Perrine et BRIAN Pascal le 10/01/2022
- NURY Elodie et TOURREL Loïc le 13/06/2022
- DEVIDAL Eléa et VARINARD Pierre le 21/07/2022
- MICHAUD Astrid le 11/08/2022

MAIRIE DE LABLACHÈRE **NUMÉROS UTILES**

Adresse : 1 Place de la Mairie 07230 LABLACHERE Horaires d'ouverture :

• du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h

de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h

lablachere.mairie@wanadoo.fr
https ww.lablachere.fr

MAIRIE DE LABLACHERE 07230 04 75 36 65 72

Fax: 04 75 36 57 80 Numéro d'urgence : © 06 75 01 66 08

Adresse mail pour déclaration d'urbanisme :

autorisation-urbanisme@lablachere.fr



ET DOCUMENTS.





















Le Groupe Editions Municipales de France

édite depuis 1965 pour les collectivités et participe à travers ses guides écologiques « aux bonnes pratiques écocitoyennes ».

www.guide-ecocitoyen.fr





MERCIER Bertrand (06 08 62 21 02

Plomberie Chauffage Climatisation Zinguerie

07230 LABLACHÈRE





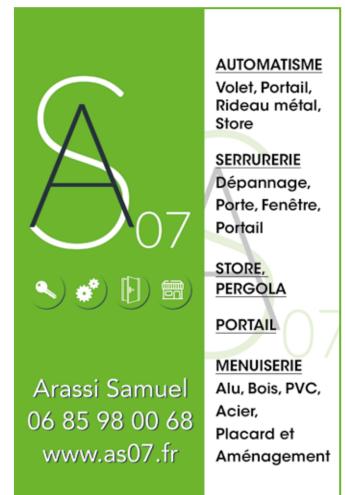












CARROSSERIE DU VARLET

Tél. 04.75.39.61.56

AGRÉÉE ASSURANCES



PRÊT DE VÉHICULES

LA CARROSSERIE DU VARLET SE SITUE A NOTRE DAME DE LABLACHÈRE (07230).

ZONE ARTISANALE DU VARLET

NOUS VOUS ACCUEILLONS du LUNDI au VENDREDI de 8h à 17h

MÉCANIQUE TOUTES MARQUES, PARE-BRISE, RÉNOVATION DE PHARES